Le mot de Daniel Turp

15 décembre 2011
(N° 2011-48)

Le nouveau-né
Georges de la Tour (1593-1652)
Musée des Beaux Arts de Rennes

En ce lundi 19 décembre et à six jours de la Fête de Noël, je vous transmets les vœux les meilleurs pour un Joyeux Noël 2011 et une Bonne année 2012. Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes en famille et avec vos proches. Et à celles et ceux qui, de toutes confessions, manifesteront leurs convictions religieuses pendant cette période, je souhaite de beaux moments de prière et une belle célébration du mystère de la Nativité.

Suivi de l'intervention sur le Protocole de Kyoto

L'intervention que j'ai effectuée avec la députée indépendante de Rosemont **Louise Beaudoin** et réclamant que l'Assemblée nationale et le gouvernement du Québec réaffirment leur appui au ***Protocole de Kyoto à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*** s'est traduite par un article de **Louis-Gilles Francoeur** en première page du journal *Le Devoir* le vendredi 16 décembre 2011. Le journaliste y rapportait d'ailleurs la réponse du Premier ministre par l'intermédiaire du porte-parole du Premier ministre qui déclare : « **Nous sommes d'avis que la décision du gouvernement fédéral de se retirer des engagements pris en vertu du Protocole de Kyoto est inacceptable** ». Ainsi, notre objectif est atteint en partie car le gouvernement du Québec a ainsi réitéré son appui au Protocole de Kyoto. La députée Beaudoin envisage quant à elle de faire des démarches pour que l'Assemblée nationale du Québec, qui a adopté à l'unanimité une motion d'approbation du *Protocole de Kyoto* le 28 novembre 2006, réaffirme cet appui lors de la prochaine rentrée parlementaire. En prévision de cette démarche, une pétition en ligne parrainée par Louise Beaudoin dont l'initiateur est Frédéric bourrely, directeur général de la Société de développement. Elle se retrouve dans la *Liste des pétitions ouvertes à la signature* sur le site de l'Assemblée nationale du Québec et peut être signée en cliquant ici.

Comme je l'ai indiqué dans mon mot du 16 décembre (No 2011-47), Je compte prendre quant à moi d'autres initiatives pour que les Québécois et les Québécoises, de toutes générations, puissent rappeler que le peuple du Québec, comme son Parlement et son gouvernement, appuie de le *Protocole de Kyoto*, l'approuve et veut que le gouvernement du Québec continue d'être lié par celui-ci. Je vous donne un indice de l'action collective à laquelle je propose en visant à cliquer ici. Et j'envisage également une autre action, au sujet de laquelle je travaillerai avec un groupe de juristes, que dont je vous reparlerai au début de l'année 2012.

L'intervention du 15 décembre a fait l'objet d'un encadré dans un article de Charles Coté du journal La Presse **«** L'Assemblée nationale doit intervenir, plaide Louise Beaudoin **»** , a été rapportée dans le *Journal de Rosemont-La Petite Patrie* sous la plume de Philippe Beauchemin et le titre « Beaudoin et Turp veulent réanimer Kyoto » ainsi que dans le blogue « Il neige au Québec ».

Mes dernières activités de l'année 2011

Avant de prendre congé pour célébrer Noël et le Jour de l'An, je dois rencontrer cet après-midi avec mon instructrice adjointe **Karen Aguilar**, les quatre étudiantes qui ont été choisies pour représenter l'Université de Montréal lors du **Concours de procès-simulé en droit international Charles-Rousseau** : **Joanie Gosselin**, **Mylène Lemieux-Ayotte**, **Dian Luo** et **Nour Chaikh Gharib Zadah**. Nous échangerons sur les questions d'éclaircissement qui peuvent être transmises au rédacteur de l'exposé des faits ainsi que sur le calendrier de travail pour le prochain trimestre et avant le départ pour la France où se déroulera à l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand du 29 avril au 5 mai 2012 l'**édition 2012** du concours.

Je récolterai par ailleurs les réponses aux questions de **l'examen final** du mon cours **de Droit international public** (DRT-2100) et les transmettrai à mon correcteur François-Xavier non sans avoir donné des instructions à celui-ci. Je compte aussi consacrer plusieurs heures à la préparation de mes cours du trimestre prochain et notamment à la mise en ligne de la documentation relative au cours sur mon site électronique. J'aurai une très lourde charge d'enseignement car je suis responsable au trimestre d'hiver 2012 des cours de maîtrise en **Droit des relations internationales (INT-6050)** (83 personnses inscrites) dans le cadre du programme de maîtrise en études internationales de la Faculté de arts et sciences de l'Université de Montréal et du cours de **Droit international et constitutionnel des droits fondamentaux (DRT-3103)** (27 personnes inscrites) dans le cadre du programme d'études de premier cycle de la Faculté de droit. Et comme professeur invité à la Faculté de droit de l'Université Laval, je dois également préparer un séminaire sur **La Constitution québécoise** (DRT-2203) (47 personnes inscrites) dans le cadre duquel sera simulée une Assemblée constituante du Québec dont les travaux devraient se conclure à l'Hôtel du Parlement du Québec!

Et mon année se termine par la parution de l'article sur « **L'adoption d'une Constitution nationale du Québec : un test pour la fédération multinationale du Canada ?** » contenu dans l'ouvrage de Michel SEYMOUR et Guy LAFOREST (dir.), *Le fédéralisme multinational : Un modèle viable ?,* Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 155-176 et que vous pourrez lire en cliquant **ici**.

Et en ma qualité d'étudiant à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, je dois également songer à la préparation de mon dernier cours du certificat « **Musique, art et société** » qui portera sur les Institutions musicales du Québec (MUS-2135) et sera donné par le professeur **Michel Duchesneau**. Si tout va bien, je devrais avoir complété les 30 crédits de cours à la fin de la présente année académique et songer à m'inscrire à des études supérieures en musicologie!

*****
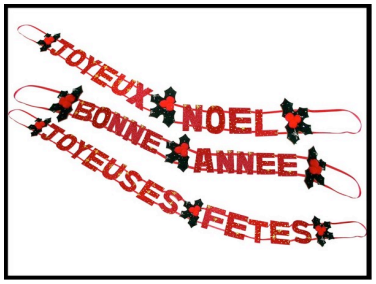
Je vous souhaite à nouveau mes vœux les meilleurs et serai de retour avec mon premier mot de l'année prochaine le lundi 9 janvier…2012 !